

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance (*Fonds*) cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des parts de fonds communs de placement canadiens ou mondiaux, ou les deux (*fonds sous-jacents*) et dans des valeurs mobilières (dont des titres de participation, des titres à revenu fixe et des produits de bases autorisés), qui devraient bénéficier d'une couverture contre l'inflation ou en offrir une.

Stratégies de placement : Le Fonds investit entre 60 % et 100 % de son actif net dans des parts de fonds communs de placement canadiens ou mondiaux, ou les deux, lesquels sont gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Risque

Le Fonds est un fonds équilibré tactique qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, *gestionnaire* ou *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 29 772 \$ au 31 août 2019 à 23 681 \$ au 31 août 2020, en baisse de 20 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 7 249 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,8 % pour la période, contre 0,1 % pour son indice de référence, soit l'indice

des prix à la consommation du Canada (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements d'autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, la pandémie de COVID-19 a forcé de nombreux pays à mettre leur économie sur pause. Cette situation a entraîné un recul marqué et généralisé des marchés, la plupart des catégories d'actifs étant touchées alors que les investisseurs cherchaient à réduire le risque.

Les banques centrales et les gouvernements du monde entier ont annoncé de vastes mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux malgré la COVID-19 et à limiter les dommages économiques causés par les perturbations. Par exemple, la Banque du Canada a abaissé à trois reprises son taux d'intérêt à un jour de 50 points de base (*pdb*) chaque fois, le faisant passer à 0,25 %. La Banque du Canada a également mis en œuvre un programme d'achat d'obligations pour soutenir l'économie. Ce programme comprenait l'achat d'acceptations bancaires, ce qui a contribué à stabiliser ce marché.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*) a également réduit de 50 *pdb* et de 100 *pdb* le taux des fonds fédéraux au cours de deux réunions tenues en mars, abaissant la fourchette cible des taux de la Réserve fédérale pour la faire passer à une fourchette de 0,00 % à 0,25 %. La Réserve fédérale a indiqué qu'elle prévoit que ce faible taux d'intérêt sera maintenu tout au long de 2021. Par ailleurs, la Réserve fédérale a lancé un programme de dépenses afin de soutenir les conditions de crédit, tant pour les ménages que pour les entreprises, et de maintenir le bon fonctionnement des marchés des capitaux. L'engagement pris par la Réserve fédérale à soutenir la stabilité économique a renforcé les marchés des capitaux, malgré les difficultés considérables entraînées par la COVID-19.

Soutenus par ces mesures de relance budgétaire et monétaire, les marchés des capitaux ont connu une remontée importante par rapport aux creux atteints à la fin du mois de mars. La réouverture progressive des économies s'est également bien déroulée. Tout signe d'une nouvelle éclosion a généralement été géré par l'adoption de mesures de confinement localisées ou par l'arrêt de certaines activités susceptibles d'avoir contribué à la propagation du virus. La recherche de traitements et de vaccins a également continué de progresser, ce qui a aidé les investisseurs à demeurer optimistes.

Au cours de la période, le Royaume-Uni a conclu un accord avec l'Union européenne (UE) concernant sa sortie de l'UE (Brexit). Après les élections générales, Boris Johnson, le premier ministre sortant du Royaume-Uni, a remporté une importante majorité, ce qui a été perçu par les marchés des capitaux comme un facteur positif pour la suite des négociations entourant le Brexit.

Les États-Unis et la Chine ont signé un accord commercial de phase 1, bien que certaines questions demeurent en suspens. Malgré des désaccords continus, les États-Unis et la Chine ont semblé comprendre que mettre leurs différends de côté serait ultimement avantageux pour les deux parties. La volonté des deux pays de négocier a rassuré les investisseurs en ce qui concerne la stabilité à long terme des marchés des capitaux, malgré une certaine incertitude à court terme.

Une position modérée en titres aurifères a contribué au rendement du Fonds. Les banques centrales ont réagi à la pandémie actuelle en baissant drastiquement les taux d'intérêt et en relançant les programmes d'achat d'actifs, et les taux d'intérêt réels négatifs ont propulsé les prix de l'or à la hausse. La position modérée du Fonds dans les obligations des marchés émergents a également contribué au rendement. Les banques centrales dans les pays des marchés émergents ont également assoupli leurs politiques monétaires, et la diminution des taux d'intérêt a attiré les investisseurs mondiaux.

La sélection de titres en fonction de la devise a freiné le rendement du Fonds. L'actif du Fonds a été investi dans des titres libellés dans des devises des marchés émergents largement exposées au cycle économique et, dans le contexte de la pandémie mondiale, ces devises ont reculé sur une base relative.

Le conseiller en valeurs a augmenté la position du Fonds en obligations des marchés émergents, étant donné les politiques monétaires conciliantes des banques centrales dans de nombreux marchés émergents. Le conseiller en valeurs est d'avis que la diminution des taux d'intérêt rend ces obligations relativement attrayantes. La position du Fonds en titres aurifères a également été augmentée en raison des taux d'intérêt extrêmement bas, qui tendent à soutenir fortement les prix de l'or. Le conseiller en valeurs a augmenté la position du Fonds en actions mondiales, les évaluations boursières s'étant améliorées à la suite de la correction du marché.

La position du Fonds en obligations des gouvernements des principaux pays développés a été réduite au cours de la période. Les rendements des obligations s'approchant de zéro, le conseiller en valeurs est d'avis que le marché obligataire ne récompense pas les

investisseurs qui s'exposent au risque de durée (sensibilité aux taux d'intérêt).

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation

des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuilles engagés par le Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore pour le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure les opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement

n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$	11,94 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,11 \$	0,23 \$	0,53 \$	0,24 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,26)	(0,26)	(0,26)	(0,27)	(0,28)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,29	(0,05)	0,28	0,03	0,14
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,33	0,55	(0,44)	0,09	0,38
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,47 \$	0,47 \$	0,11 \$	0,09 \$	0,31 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	– \$	0,01 \$	0,04 \$	– \$
Des dividendes	0,01	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	0,14	0,27	0,62
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,22 \$	– \$	0,15 \$	0,31 \$	0,62 \$
Actif net à la fin de la période	12,13 \$	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	18 662 \$	23 828 \$	23 384 \$	21 189 \$	9 531 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 538 812	2 021 319	2 067 694	1 868 670	818 516
Ratio des frais de gestion⁵	2,19 %	2,18 %	2,19 %	2,32 %	2,47 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,58 %	2,58 %	2,65 %	2,98 %	3,39 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	12,13 \$	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$	12,01 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,11 \$	0,21 \$	0,53 \$	0,07 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,12)	(0,13)	(0,12)	(0,12)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,33	(0,13)	0,20	0,26	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,33	0,53	(0,47)	(0,19)	0,24
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,65 \$	0,48 \$	0,14 \$	0,02 \$	0,25 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,03 \$	0,10 \$	0,22 \$	– \$
Des dividendes	0,01	0,02	0,01	0,02	0,02
Des gains en capital	–	–	0,07	0,27	0,63
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,33 \$	0,05 \$	0,18 \$	0,51 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	12,54 \$	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	4 871 \$	5 695 \$	8 767 \$	3 485 \$	2 529 \$
Nombre de parts en circulation⁴	388 519	468 734	757 529	303 392	213 341
Ratio des frais de gestion⁵	1,00 %	0,98 %	0,98 %	1,02 %	1,04 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,51 %	1,48 %	1,53 %	1,84 %	1,82 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	12,54 \$	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$	10,03 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,11 \$	0,23 \$	0,48 \$	(0,13) \$	0,04 \$
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,01)	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,26	(0,01)	0,28	0,18	0,28
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,21	0,54	(0,46)	0,81	0,52
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,57 \$	0,74 \$	0,29 \$	0,86 \$	0,84 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,33 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,27 \$	– \$
Des dividendes	0,01	0,03	0,01	0,02	0,02
Des gains en capital	–	–	0,03	0,24	0,54
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,34 \$	0,08 \$	0,10 \$	0,53 \$	0,56 \$
Actif net à la fin de la période	11,19 \$	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	148 \$	249 \$	214 \$	147 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	13 186	23 081	20 994	14 664	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,05 %	0,06 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,39 %	0,35 %	0,41 %	0,67 %	0,06 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	11,19 \$	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	48,29 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	51,71 %	100,00 %

Rendement passé

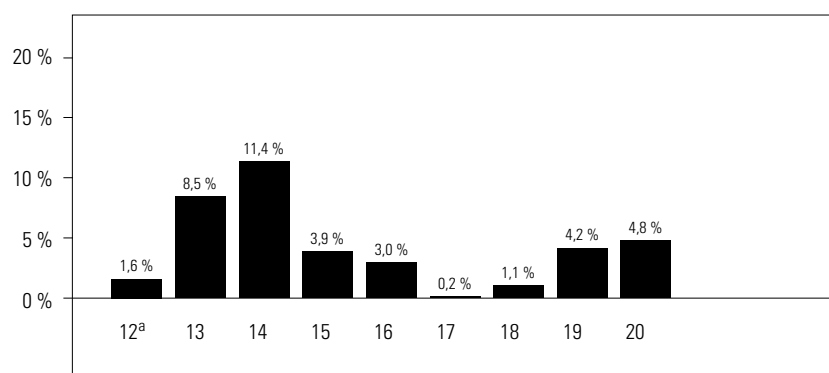
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Voir la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

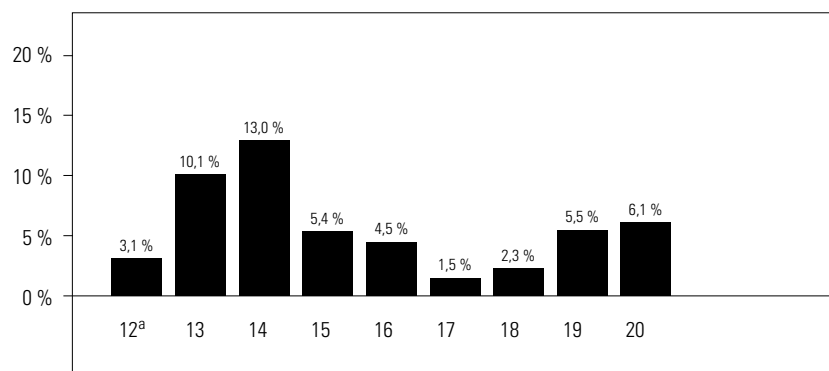
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



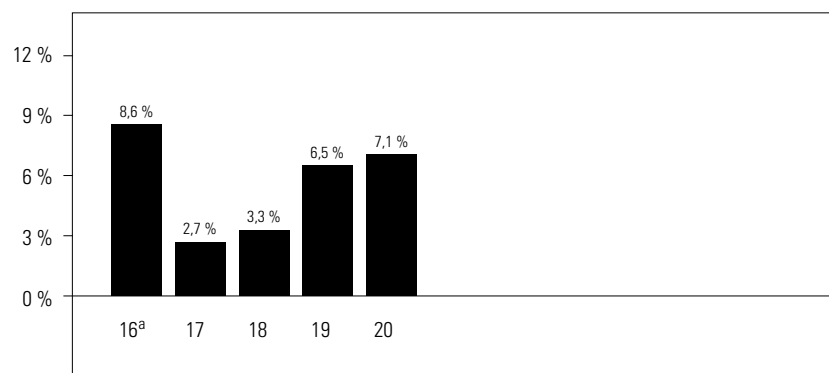
^a Le rendement de 2012 couvre la période du 29 septembre 2011 au 31 août 2012.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2012 couvre la période du 23 novembre 2011 au 31 août 2012.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des prix à la consommation du Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	4,8 %	3,4 %	2,6 %			4,3 %	29 septembre 2011
Indice des prix à la consommation Canada	0,1 %	1,6 %	1,5 %			1,4 %	
Parts de catégorie F	6,1 %	4,6 %	3,9 %			5,8 %	23 novembre 2011
Indice des prix à la consommation Canada	0,1 %	1,6 %	1,5 %			1,4 %	
Parts de catégorie O	7,1 %	5,6 %				5,8 %	30 octobre 2015
Indice des prix à la consommation Canada	0,1 %	1,6 %				1,5 %	

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des prix à la consommation du Canada est une mesure de la variation des prix à la consommation enregistrée au Canada. Il est obtenu en comparant, au fil du temps, le coût d'un panier fixe de produits et services achetés par les consommateurs.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

Le Fonds investit surtout dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur le fonds sous-jacent à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement du marché monétaire	27,3	Fonds du marché monétaire Renaissance, catégorie O	27,3
Contrats à terme standardisés – titres de participation	14,2	Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance, catégorie O	10,6
Services financiers	13,9	Fonds d'infrastructure mondial Renaissance, catégorie O	9,1
Fonds communs de placement d'actions internationales	13,9	SPDR Gold Shares	6,4
Obligations en devises	12,8	Fonds métaux précieux CIBC, catégorie O	5,9
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	10,6	iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	5,6
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	5,9	Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance, catégorie O	5,3
Fonds communs de placement d'obligations internationales	5,3	République d'Indonésie, série FR81, 6,50 %, 2025/06/15	4,8
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,9	Fonds Chine plus Renaissance, catégorie 'O'	4,8
Options	0,2	Contrat à terme sur indice SPI 200 d'Australie, septembre 2020	4,3
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	Contrat à terme sur indice Euro Stoxx 50, décembre 2020	4,1
Trésorerie	-4,8	République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	3,1
		Contrat à terme sur indice composé FTSE de Kuala Lumpur de Malaisie, septembre 2020	2,7
		République sud-africaine, série 2030, 8,00 %, 2030/01/31	2,7
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2023/01/01	2,3
		iShares MSCI Chile Capped ETF	1,8
		Contrat à terme sur indice MSCI de Singapour, septembre 2020	1,7
		Contrat à terme sur le KOSPI 200 Index de Corée, septembre 2020	1,4
		Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,9
		Options	0,2
		Autres actifs, moins les passifs	-0,2
		Trésorerie	-4,8

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.